

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

127^e année

18 mars
1995

No 11

Québec 

STATISTIQUES FINANCIÈRES DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT 1994-1995

Bureau de la statistique du Québec



Cette publication regroupe, les données trimestrielles, québécoises et canadiennes, des banques à charte et de leurs filiales, des fédérations et caisses Desjardins, des sociétés d'épargne, des sociétés de fiducie et des sociétés de prêt hypothécaire qui peuvent recevoir des dépôts au Québec.

Constituée de tableaux statistiques, elle permet de suivre l'évolution des marchés de ces institutions et de leur bilan financier selon le type d'institution ou l'origine de la charte des entreprises.

Une publication à la fine pointe de l'information statistique ! L'abonnement, au prix de 65 \$, comprend 5 numéros, dont 4 numéros trimestriels et un numéro annuel. Chaque numéro est également vendu séparément.

Statistiques financières des institutions de dépôt

Abonnement (5 numéros par an)

Numéro trimestriel

Numéro annuel

65 \$

12 \$

20 \$

COMMANDE POSTALE

4-093-3 /02

Nom : _____ N° compte client : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : (____) _____

Titre	Prix unitaire	TPS 7%	TVO 6.5%	Sous-total	Quant.	Total
Statistiques financières des institutions de dépôt	65,00 \$	4,55 \$	4,52 \$	74,07 \$		
Numéro trimestriel	12,00 \$	0,84 \$	0,83 \$	13,67 \$		
Numéro annuel	20,00 \$	1,40 \$	1,39 \$	22,79 \$		

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.

Cartes de crédit acceptées  

Numéro : _____

Date d'échéance : _____

Banque : _____

Nom du titulaire : _____

Signature : _____

Vente et information :

Chez votre libraire habituel

Total

Commande postale:

Les Publications du Québec

C.P. 1005

Québec (Québec)

G1K 7B5

Télécopieur : (418) 643-6177

1 800 561-3479

Téléphone : (418) 643-5150

1 800 463-2100

Québec 



Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

127^e année
18 mars 1995
No 11

Sommaire

AVIS DIVERS
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
LOI ÉLECTORALE
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES
PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN
VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

Dépôt légal — 1^{er} trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 1995

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie,
réservés pour tous pays. Toute reproduction pour fins commerciales,
par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction,
est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité :

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,83 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20,64 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,72 \$ l'unité.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,32 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Gazette officielle du Québec
1500 D, boul. Charest Ouest

1^{er} étage
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

Téléphone: (418) 644-7794
(418) 644-7795

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques »: 64 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 93 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 93 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au :

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

AVIS DIVERS

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC CENTRAL (Avis aux détenteurs de titres)	319
DROITS PAYABLES PAR LES TITULAIRES DE PERMIS D'INTERVENTION POUR UN AMÉNAGEMENT FAUNIQUE OU RÉCRÉATIF ET PAR LES TITULAIRES D'UN PERMIS D'INTERVENTION POUR LA RÉCOLTE DE BOIS DE CHAUFFAGE À DES FINS DOMESTIQUES (Avis d'indexation)	319
OFFICE DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE (Avis d'indexation)	319
TAUX UNITAIRES APPLICABLES AU CALCUL DES DROITS RELATIFS AU PERMIS D'INTERVENTION POUR L'APPROVISIONNEMENT D'UNE USINE DE TRANSFORMATION DU BOIS (Avis d'indexation)	319

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DÉMANDES

Adrienne Marie Charest	322
Alexandre Gauthier	322
Alfred Joseph Bernard Dufresne	322
Alicia Lynn Snickars	322
Angélique Lauzier-Tachihana	322
Anna Szaran	322
Anne-Marie Michelaine Bergeron	322
Anne-Marie Simard	323
Armand Fleurette	323
Armand Gamelin	323
Arvida Boudreau	323
Ashla Mehu-Celony	323
Audrey Bouchard-Gagné	323
Audrey Léandre Lafetière	323
Benjamin Alexis Roland Bouvart	323
Bo King Hum	323
Carmel Dulude	323
Carolane Lussier	324
Chantal Gauthier	324
Christine Michelle Marie-Pier Dussault-Sylvain	324
Dennis Poliseo	324
Étienne (Liliane) Lucienne Yvonne Joly	324
Elisabelle Morin	324
Ezmina S.K. Bhanji	324
Frédérique Martin	324
Germaine Beloin	324
Gisclain Tremblay	324
Gordana Mitrovic	325
Haim Yehuda Kahana	325
Jacinthe Mercure	325
Jacques Poisson Laverdure	325
Jean André Adoris Lachapelle	325
Jeannette Fortin	325
Jean-Claude Rejean Besner	325
Jean-Marie, Joseph, Moïse Guindon	325
Jean-Paul Dalpé dit Parizeau	325
Jennifer Thiffault	325

Jessica Langis	326
Jessica Pellerin-Morissette	326
Jessika Proulx	326
Jimmy Bonneau-Rivest	326
J.-Lucien-Louis-Gonzague Tremblay	326
Johanne Clément	326
Jonathan David George Olsen	326
Josée Morin	326
Joseph Allain O'Leary	326
Joseph Hercule Arthur Jules Bourdeau	326
Joseph Richard Sylvain Lavallée	327
Joseph Robert Bouillon	327
Joseph Viateur Dubé	327
(Joseph Claude) Stéphane Guillemette	327
Julienne Monette	327
Jysselain Paré	327
Kristophere L'Abbe Hamel	327
Krzysztof Stanislaw Romuald Kurowski	327
Lise, Marie, Yolande Leduc	327
Lyne, Marie Emy Dupuy	327
Manon Thériault	328
Marguerite Jeanne d'Arc Landry	328
Marie Aldée Vignault	328
Marie-Berthe-Paquerette Turcotte	328
Marie Catherine Emilia Levasseur	328
Marie, Cécile, Henriette, Louise, Dora Bergeron	328
Marie, Clarisse Anita Garceau	328
Marie Danielle Linda Ash	328
Marie-Eva Denise Charland	328
Marie Germaine Louissette Tremblay	328
Marie Juliette Anita-Annette Ducharme	329
Marie Louise Olivette Sévigny	329
Marie, Monique, Josette, Stéphanie Ouellet	329
Marie Thérèse Asselin	329
Marie Yvonne Myriam Cloutier	329
Marielle Provençal	329
Marise-Elise Géraldine Lajoie	329
Marjorie Généreux-Tremblay	329
Maxime Benoit Richard	329
Melissa Francoeur	329
Méricka Bernier Larrivée	330
Michael Francoeur	329
Michel Lafortune	330
Mohammad Abdollazadeh Torkani	330
Mona Elisabeth Mork	330
Mosesie Saviakjuk	330
Nadine Etienne Bonspiel	330
Najia Lakroni	330
Nancy Eileen Smith Goodsell	330
Narcisse Jacob	330
Naseer Ali	330
Nathalie Alexandra Catherine Warren-L'Ecuyer	330
Nathalie Kandalaft	331
Nathanel David Chimone Soto	331
Nicohlas Charles Bouvart	331
Onil Croteau	331
Pascal Thibodeau	331
Patrick Tremblay-Simard	331
Philippe The Phi Nguyen	331
Pièrre De Blois	331
Pierre-Etienne Lacasse	331
Pierre-Luc Guay	331
Rejent Fortin	332

Renold Joseph Oliva Bilodeau	332	DE LA BASSE-LIÈVRE	
Roxane Geneviève Trottier	332	(Constitution d'une régie intermunicipale)	337
Sandra Kirouac	332	RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES	
Sasha Michael Delvecchio-Munizaga	332	DÉCHETS DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE	
Sébastien Létourneau	332	(Constitution d'une régie intermunicipale)	337
Sheree Joselefsky	332		
Silvye Prazeres Macedo	332	RESSOURCES NATURELLES	
Sophie Richard Larose	332		
Susan Elizabeth Wickson	332	CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT ET	
Sylvain Janelle	333	D'AMÉNAGEMENT FORESTIER	
Szu Yun Hsieh	333	(Avis de dépôt)	338
Thomas Jacques Bouvart	333		
Vincent Philippe Warren-L'Ecuyer	330	PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ	
Xavier Levasseur	333	— AVIS DE PRÉSENTATION D'UN	
Yan, Fédé, Antoine Polo-Martel	333		
		COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC	339
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES		SOCIÉTÉ DE FIDUCIE LA MÉTROPOLITAINE	
INSTITUTIONS FINANCIÈRES		DU CANADA	339
		VILLE DE LA BAIE	340
ASSURANCES — LOI SUR LES		VENTES POUR TAXES,	
		AVIS DE PUBLICATION	
COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE,		M.R.C. D'ABITIBI	340
SIMCOE & ERIE (Modification de permis)	333	M.R.C. DE BEAUHARNOIS-SALABERRY	340
SIMCOE & ERIE GENERAL INSURANCE			
COMPANY (Modification de permis)	333		
LOI ÉLECTORALE			
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES			
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	335		
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	335		
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	335		
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	335		
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	335		
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	336		
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	336		
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	336		
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	336		
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	336		
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	336		
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	336		
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	336		
REMPACEMENT D'UN REPRÉSENTANT			
OFFICIEL (Article 46 de la Loi électorale)	334		
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES			
AFFAIRES MUNICIPALES			
DIVERS			
MUNICIPALITÉ DE LAC-KÉNOGAMI			
(Extension de limites)	336		
MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL			
(Extension de limites)	337		
PAROISSE DE SAINT-JÉRÔME-DE-MATANE			
(Population) (Erratum)	340		
PAROISSE DE SAINT-LUC-DE-MATANE			
(Population) (Erratum)	340		
RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES			

Avis divers

La Compagnie du Chemin de Fer de Québec Central Déteneurs de titres

L'assemblée générale annuelle des détenteurs de titres de La Compagnie du Chemin de Fer de Québec Central se tiendra à la gare Windsor, Montréal (Québec) Canada, dans la salle de conférence, bureau 155, le mercredi 19 avril 1995, à onze heures du matin pour présenter les états financiers, élire deux administrateurs représentant les détenteurs de titres de la compagnie jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, nommer le vérificateur de la compagnie et examiner toutes les questions dont elle pourra être saisie.

Par ordre du conseil.

Montréal, le 23 février 1995

97489-9-4

La secrétaire,
D.J. KEZAR

Droits payables par les titulaires de permis d'intervention pour un aménagement faunique ou récréatif et par les titulaires d'un permis d'intervention pour la récolte de bois de chauffage à des fins domestiques

Avis d'indexation

Conformément à l'article 6.1 du Règlement sur les redevances forestières (décret 372-87 du 18 mars 1987) modifié par les règlements édictés par les décrets 352-89 du 8 mars 1989, 1198-90 du 15 août 1990 et 398-93 du 24 mars 1993 statuant sur le taux unitaire applicable aux titulaires d'un permis d'intervention pour un aménagement faunique ou récréatif, ainsi que le taux unitaire applicable aux titulaires d'un permis d'intervention pour la récolte de bois de chauffage à des fins domestiques, le ministre des Ressources naturelles publie les taux unitaires indexés selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation au Canada pour la période d'un an se terminant le 31 décembre de l'année précédente, déterminé à 0,2 % par Statistique Canada. Les montants sont diminués à la fraction de 0,10 \$/m³ la plus près s'ils comportent une fraction inférieure à 0,03 \$/m³; ils sont arrondis à la fraction de 0,05 \$/m³ la plus près s'ils comportent une fraction égale ou supérieure à 0,03 \$/m³, mais inférieure à 0,08 \$/m³; et ils sont augmentés à la fraction de 0,10 \$/m³ la plus près s'ils comportent une fraction égale ou supérieure à 0,08 \$/m³.

En conséquence, au 1^{er} avril 1995, les droits payables par les titulaires d'un permis d'intervention pour un aménagement faunique ou récréatif sont les suivants:

D = 1,27 \$/m³ apparent X (1,002)

D = 1,27 \$/m³ apparent arrondi à 1,25 \$/m³ apparent

les droits à verser pour les titulaires d'un permis d'intervention pour la récolte de bois de chauffage à des fins domestiques sont les suivants:

D = 1,02 \$/m³ apparent X (1,002)

D = 1,02 \$/m³ apparent arrondi à 1,00 \$/m³ apparent

Le ministre des Ressources naturelles,
FRANÇOIS GENDRON

6201

Office des services de garde à l'enfance

Avis d'indexation

Droits exigibles pour la délivrance et le renouvellement d'un permis de service de garde en garderie et une agence de services de garde en milieu familial.

Conformément à l'article 3 du Règlement sur les services de garde en garderie et du Règlement sur les agences et les services de garde en milieu familial, l'Office des services de garde à l'enfance informe le public du résultat obtenu après arrondissement de l'indexation des droits applicables pour l'étude du dossier lors de la demande de délivrance ou le renouvellement d'un permis de service de garde en garderie ou d'agence de services de garde en milieu familial.

En conséquence, au 1^{er} avril 1995, les droits exigés sont les suivants:

1° un droit au montant de 108 \$ dans le cas d'une demande de délivrance d'un permis de service de garde en garderie;

2° un droit au montant de 64 \$ dans le cas d'une demande de renouvellement d'un permis de service de garde en garderie;

3° un droit au montant de 106 \$ dans le cas d'une demande de délivrance d'un permis d'agence de services de garde en milieu familial;

4° un droit au montant de 63 \$ dans le cas d'une demande de renouvellement d'un permis d'agence de services de garde en milieu familial.

Montréal, le 28 février 1995

6202

La présidente,
NICOLE MARCOTTE

Taux unitaires applicables au calcul des droits relatifs au permis d'intervention pour l'approvisionnement d'une usine de transformation du bois

Avis d'indexation

Conformément à l'article 1 du Règlement sur les taux unitaires applicables au calcul des droits relatifs au permis d'intervention pour l'approvisionnement d'une usine de transformation du bois (arrêté ministériel 94-285), le ministre des Ressources naturelles publie les taux unitaires indexés aux 1^{er} avril, 1^{er} août et 1^{er} décembre 1995 selon l'évolution des indices de prix des produits forestiers mentionnés à l'annexe II de ce règlement. Les montants sont diminués à la fraction de 0,10 \$/m³ la plus près s'ils comportent une fraction inférieure à 0,025 \$/m³; ils sont arrondis à la fraction de 0,05 \$/m³ la plus près s'ils comportent une fraction égale ou supérieure à 0,025 \$/m³, mais inférieure à 0,075 \$/m³; et ils sont

augmentés à la fraction de 0,10 \$/m³ la plus près s'ils comportent une fraction égale ou supérieure à 0,075 \$/m³.

En conséquence, pour la période du 1^{er} avril au 31 juillet 1995, les droits payables par les titulaires d'un permis d'intervention pour l'approvisionnement d'une usine de transformation du bois sont ajustés selon les taux d'indexation apparaissant à l'annexe I du présent avis. Le résultat de cette indexation apparaît à l'annexe II du présent avis.

Le ministre des Ressources naturelles,
FRANÇOIS GENDRON

ANNEXE I

TAUX D'INDEXATION DES TAUX UNITAIRES
APPLICABLES AU CALCUL DES DROITS RELATIFS AU
PERMIS D'INTERVENTION POUR L'APPROVISIONNEMENT
D'UNE USINE DE TRANSFORMATION DU BOIS POUR LA
PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL AU 31 JUILLET 1995

Essences et groupes d'essences	Qualité ¹	Indice de prix de référence ²	Indice de prix ³	Taux d'indexation
SAPIN, ÉPINETTE	A	125,1	153,4	1,226
PIN GRIS, MÉLÈZE	B	100,0	116,2	1,162
PIN BLANC	B	720	805	1,118
PIN ROUGE	A	125,1	153,4	1,226
	B	720	805	1,118
PRUCHE, CÈDRE	B	150,9	160,4	1,063
AUTRES RÉSINEUX	C	100,0	157,1	1,571
CHÈNE, CERISIER, NOYER	A	120,7	140,4	1,163
	B	134,0	129,2	0,964
BOULEAU JAUNE, TILLEUL	A	120,7	140,4	1,163
	B	134,0	129,2	0,964
BOULEAU BLANC, ÉRABLE, FRÈNE, ORME, OSTRYER	A	120,7	140,4	1,163
	B	134,0	129,2	0,964
PEUPLIER	B	100,0	119,0	1,190
	C	142,2	183,5	1,290
AUTRES FEUILLUS	B	134,0	129,2	0,964
TOUS LES FEUILLUS SAUF PEUPLIER	C, D	100,0	153,7	1,537

¹ Les lettres A, B, C et D correspondent respectivement à des niveaux de qualité supérieure, intermédiaire et inférieure résultant de l'évaluation de pièces de bois selon l'essence, le diamètre, la longueur et les imperfections observées sur les découpes et le tronc.

² L'indice de prix de référence correspond à la moyenne des indices de prix réalisée entre le 1^{er} avril 1993 et le 31 mars 1994.

³ L'indice de prix est la moyenne des indices de prix pour les mois d'octobre, novembre, décembre 1994 et janvier 1995.

ANNEXE II

TAUX UNITAIRES DE LA VALEUR MARCHANDE DES BOIS SUR PIED DES FORÊTS DU DOMAINE PUBLIC
PAR ZONE DE TARIFICATION FORESTIÈRE POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 1995 AU 31 JUILLET 1995

Essences	Qualité*	Valeur marchande (\$/m ³)													
		Zones													
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Sapin, épinette, pin gris, mélèze	A	16,85	17,45	17,35	17,60	15,80	12,40	7,60	7,25	17,00	14,00	14,05	10,35	12,55	19,60
	B	11,00	11,45	11,55	11,55	9,95	7,05	4,70	4,15	10,00	10,05	9,15	6,60	7,15	10,20
Pin blanc	B	16,00	17,30	14,30	11,75	8,40	8,00	14,50	12,45	13,10	7,35	9,25	9,20	12,00	11,15
Pin rouge	A	24,30	27,75	23,75	19,40	13,85	12,40	20,55	18,50	22,10	13,95	12,40	12,40	16,20	14,85
	B	11,35	12,75	10,85	8,05	6,00	6,00	10,30	9,30	10,20	6,90	6,20	6,00	9,05	8,50
Pruche, cèdre	B	5,35	6,10	5,25	4,30	3,60	3,20	4,35	3,70	4,85	3,85	2,95	2,20	2,60	2,15
Autres résineux	C	3,40	4,00	3,35	2,40	2,05	2,00	2,60	2,30	3,10	2,15	2,20	2,00	1,70	1,65
Chêne, cerisier, noyer	A	37,70	35,90	32,20	21,25	19,95	19,95	34,10	27,10	33,60	19,95	19,95	19,95	19,95	19,95
	B	19,30	17,70	16,10	10,30	7,40	7,40	17,45	13,65	17,00	7,40	7,40	7,40	9,80	7,85
Bouleau jaune, tilleul	A	25,60	28,45	23,55	19,20	10,80	6,20	20,70	16,85	18,70	14,25	13,10	10,40	16,10	14,75
	B	12,55	13,95	11,55	9,45	5,40	5,15	10,20	8,30	9,20	7,00	6,50	5,20	7,95	7,25
Bouleau blanc, érable, frêne, orme, ostryer	A	23,75	26,35	21,80	17,80	10,10	10,20	19,20	15,45	17,20	13,05	12,10	10,05	14,75	13,30
	B	6,35	9,10	7,20	6,40	4,40	3,60	4,45	3,60	4,50	4,30	4,05	3,45	3,45	3,35
Peuplier	B	3,80	4,60	3,80	2,75	2,40	1,70	2,45	2,05	2,70	1,95	1,80	1,60	2,00	2,00
	C	1,90	2,25	1,95	1,75	1,55	1,45	1,50	1,55	1,90	1,25	1,45	1,45	1,40	1,45
Autres feuillus	B	3,85	4,80	4,05	3,50	2,95	2,45	3,00	2,45	2,90	2,80	2,75	2,25	2,40	2,15
Tous les feuillus (sauf peuplier)	C.D	2,85	3,35	2,80	2,00	1,70	1,70	2,15	1,95	2,55	1,80	1,80	1,65	1,40	1,35

* Les lettres A, B, C et D correspondent respectivement à des niveaux de qualité supérieure, intermédiaire et inférieure résultant de l'évaluation de pièces de bois selon l'essence, le diamètre, la longueur et les imperfections observées sur les découpes et le tronc.

Essences	Qualité*	Valeur marchande (\$/m ³)															
		Zones															
		15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28		
Sapin, épinette, pin gris, mélèze	A	13,55	12,70	15,65	8,50	8,80	6,60	10,15	9,80	6,00	5,70	4,30	2,00	3,70	2,00		
	B	8,05	8,35	10,55	3,45	4,65	4,35	6,65	6,40	3,90	3,75	2,60	1,20	1,55	1,20		
Pin blanc	B	10,10	7,45	8,65	6,05	6,15	6,15	7,35	7,55	6,15	3,65	1,25	2,05	2,35	1,25		
Pin rouge	A	14,30	13,40	14,65	12,40	12,40	12,40	12,40	12,40	12,40	12,40	12,40	12,40	12,40	12,40		
	B	7,65	6,20	7,05	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00		
Pruche, cèdre	B	2,45	3,10	3,05	1,40	1,30	1,80	1,80	1,85	1,50	0,90	0,35	0,55	0,60	0,35		
Autres résineux	C	1,55	1,35	1,90	1,75	1,15	1,95	1,55	1,55	1,50	0,80	0,45	0,70	0,70	0,45		
Chêne, cerisier, noyer	A	19,95	19,95	19,95	19,95	19,95	19,95	19,95	19,95	19,95	19,95	19,95	19,95	19,95	19,95		
	B	8,50	7,40	7,40	7,40	7,40	7,40	7,40	7,40	7,40	7,40	7,40	7,40	7,40	7,40		
Bouleau jaune, tilleul	A	14,30	11,90	12,65	6,20	6,20	6,20	6,20	8,70	6,20	6,20	6,20	6,20	6,20	6,20		
	B	7,05	5,85	6,30	3,10	3,10	3,10	3,10	4,35	3,10	3,10	3,10	3,10	3,10	3,10		
Bouleau blanc, érable, frêne, orme, ostryer	A	13,15	10,90	11,70	7,05	6,85	8,20	7,90	8,10	7,10	4,05	1,60	2,70	3,00	1,60		
	B	3,25	2,60	3,60	2,65	2,10	3,10	2,70	2,75	2,45	1,40	0,60	0,95	1,10	0,60		

Essences	Qualité*	Valeur marchande (\$/m ³)													
		Zones													
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Peuplier	B	1,95	1,55	1,90	1,40	1,20	1,60	1,60	1,40	1,15	0,65	0,30	0,50	0,50	0,30
	C	1,25	1,10	1,35	1,20	0,95	1,60	1,10	1,10	1,15	0,60	0,30	0,50	0,50	0,30
Autres feuillus	B	2,15	1,80	2,45	1,10	1,25	1,55	1,85	1,90	1,40	0,90	0,30	0,40	0,45	0,30
Tous les feuillus (sauf peuplier)	C,D	1,30	1,10	1,60	1,10	0,95	1,65	1,25	1,30	1,25	0,70	0,35	0,55	0,60	0,35

* Les lettres A, B, C et D correspondent respectivement à des niveaux de qualité supérieure, intermédiaire et inférieure résultant de l'évaluation de pièces de bois selon l'essence, le diamètre, la longueur et les imperfections observées sur les découpes et le tronç.

6201

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Adrienne Marie Charest

Prenez avis que Adrienne, Marie Charest, domiciliée au 1452, 40^e Rue, Shawinigan, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie, Adrienne, Lilianne Charest.

Shawinigan, le 21 octobre 1994

97600-11-2

ADRIENNE CHAREST

Alexandre Gauthier

Prenez avis que Sandra Boucher, en sa qualité de mère, domiciliée au 1472-A, Labelle, Mascouche, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Alexandre Gauthier en celui de Alexandre Boucher.

Mascouche, le 1^{er} mars 1995

97627-11-2

SANDRA BOUCHER

Alfred Joseph Bernard Dufresne

Prenez avis que Alfred Joseph Bernard Dufresne, domicilié au 138, boulevard Renard Est, Gaspé, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Freddy Dufresne.

Rivière-au-Renard, le 27 février 1995

97601-11-2

FREDDY DUFRESNE

Alicia Lynn Snickars

Prenez avis que Susan Mary Chartrand, en sa qualité de mère, domiciliée au 4825, avenue Borden, appartement 40, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Alicia Lynn Snickars en celui de Alicia Lynn Chartrand.

Montréal, le 25 janvier 1995

97558-10-2

SUSAN MARY CHARTRAND

Angélique Lauzier-Tachihana

Prenez avis que Geneviève Lauzier, en sa qualité de mère, domiciliée à R.R. 1, Asbestos, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Angélique Lauzier-Tachihana en celui de Angélique Lauzier.

Asbestos, le 27 février 1995

97626-11-2

GENEVIÈVE LAUZIER

Anna Szaran

Prenez avis que Anna Szaran, domiciliée au 22, boulevard René-d'Anjou, Lorraine, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Anna Sanders.

Montréal, le 1^{er} mars 1995

97646-11-2

ANNA SZARAN

Anne-Marie Michelaine Bergeron

Prenez avis que Anne-Marie Michelaine Bergeron, domiciliée au 26, rue Roy, Amqui, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Anne-Marie Michèle Bergeron.

Amqui, le 28 février 1995

97613-11-2

MICHELAINÉ BERGERON LEVESQUE

Anne-Marie Simard

Prenez avis que Anne-Marie Simard, domiciliée au 150, des Paquerettes, Alma, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Gisèle Simard.

Alma, le 22 février 1995

97618-11-2

ANNE-MARIE SIMARD

Armand Fleurette

Prenez avis que Armand Fleurette, domicilié au 6410, R.R. 1 Sud, Saint-Hyacinthe, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Armand Fluet.

Saint-Hyacinthe, le 22 février 1995

97543-10-2

ARMAND FLUET

Arnaud Gamelin

Prenez avis que Patricia Lortie, en sa qualité de mère, domiciliée au 4718, Brébeuf, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Arnaud Gamelin en celui de Arnaud Lortie Gamelin.

Montréal, le 24 février 1995

97596-11-2

PATRICIA LORTIE

Arvida Boudreau

Prenez avis que Arvida Boudreau, domiciliée au 324, rue Charles, Buckingham, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sylvie Boudreau.

Buckingham, le 24 février 1995

97644-11-2

ARVIDA SYLVIE BOUDREAU

Ashla Mehu-Celony

Prenez avis que Yvrose Mehu, en sa qualité de mère, domiciliée au 8660, 13^e Avenue, appartement 2, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Ashla Mehu-Celony en celui de Ashla Celony.

Montréal, le 20 février 1995

97597-11-2

YVROSE MEHU

Audrey Bouchard Gagné

Prenez avis que Chantal Gagné, en sa qualité de mère, domiciliée au 6738, 26^e Avenue, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Audrey Bouchard-Gagné en celui de Audrey Bouchard.

Montréal, le 3 mars 1995

97640-11-2

CHANTAL GAGNÉ

Audrey Léandre Lafetière

Prenez avis que Jacques Lafetière, en sa qualité de grand-père, domicilié au 6690, 29^e Avenue, Rosemont, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Audrey Léandre Lafetière en celui de Catherine Lafetière.

Montréal, le 23 février 1995

97586-10-2

JACQUES LAFETIÈRE

Benjamin Alexis Roland Bouvart

Prenez avis que Benjamin Alexis Roland Bouvart, domicilié au 661, avenue Davaar, Outremont, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Benjamin Alexis Roland Fabry.

Outremont, le 1^{er} mars 1995

97641-11-2

BENJAMIN ALEXIS ROLAND BOUVART

Bo King Hum

Prenez avis que Bo King Hum, domiciliée au 7291, Boyer, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Debbie Hum.

Montréal, le 23 février 1995

97574-10-2

DEBBIE HUM

Carmel Dulude

Prenez avis que Carmel Dulude, domiciliée au 47, rue Bédard, Saint-Rémi, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Carmelle Dulude.

Saint-Rémi, le 22 février 1995

97578-10-2

CARMELLE DULUDE

Carolane Lussier

Prenez avis que Sonia Forbes, en sa qualité de mère, domiciliée au 251, Ruisseau Sud, Saint-Guillaume, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Carolane Lussier en celui de Carolane Lussier Forbes.

Saint-Guillaume, le 25 février 1995

97588-10-2

SONIA FORBES

Elisabelle Morin

Prenez avis que Elisabeth Morin, domiciliée au 3515, route Kennedy, Notre-Dame-des-Pins, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Isabelle Morin.

Notre-Dame-des-Pins, le 21 février 1995

97526-10-2

ELISABELLE MORIN

Chantal Gauthier

Prenez avis que Chantal Gauthier, domiciliée au 2741, rue Orléans, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Chantal Kane.

Montréal, le 21 février 1995

97569-10-2

CHANTAL GAUTHIER

Ezmina S.K. Bhanji

Prenez avis que Ezmina S.K. Bhanji, domiciliée au 200, Lansdowne, appartement 702, Westmount, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Khanam Hajee.

Montréal, le 17 février 1995

97559-10-2

EZMINA S.K. BHANJI HAJEE

Christine Michelle Marie-Pier Dussault-Sylvain

Prenez avis que Francine Dussault, en sa qualité de mère, domiciliée au 90, de Piémont, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Christine Michelle Marie-Pier Dussault-Sylvain en celui de Christine Michelle Marie-Pier Sylvain.

Laval, le 21 février 1995

97542-10-2

FRANCINE DUSSAULT

Frédérique Martin

Prenez avis que Christiane Marsan, en sa qualité de mère, domiciliée au 7500, boulevard Gouin Ouest, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Frédérique Martin en celui de Frédérique Marsan.

Montréal, le 27 février 1995

97603-11-2

CHRISTIANE MARSAN

Dennis Polisenio

Prenez avis que Dennis Polisenio, domicilié au 11, boulevard Charlevoix, Kirkland, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Dennis Wussler.

Kirkland, le 20 février 1995

97573

DENNIS POLISENO

Germaine Beloin

Prenez avis que Germaine Beloin, domiciliée au 136, Main Ouest, Coaticook, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Germaine Blouin.

Coaticook, le 20 février 1995

97577-10-2

GERMAINE BLOUIN PERRON

Étienne (Liliane) Lucienne Yvonne Joly

Prenez avis que Étienne (Liliane) Lucienne Yvonne Joly, domiciliée au 79, rue Saint-Charles-Borromée, Saint-Charles-de-Mandeville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Liliane Joly.

Saint-Gabriel, le 23 février 1995

97563-10-2

LILIANE JOLY

Gisclain Tremblay

Prenez avis que Gisclain Tremblay, domicilié au 123, avenue des Chûtes, Mistassini, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Ghislain Tremblay.

Mistassini, le 24 mai 1994

97594-11-2

GHISLAIN TREMBLAY

Gordana Mitrovic

Prenez avis que Gordana Mitrovic, domiciliée au 55, Quintin, appartement 208, Saint-Laurent, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Gordana MacNeil.

Montréal, le 23 janvier 1995

97610-11-2

GORDANA MITROVIC

Haim Yehuda Kahana

Prenez avis que Haim Yehuda Kahana, domicilié au 211, place André Ouellet, Boisbriand, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Kahana.

Laval, le 29 décembre 1994

97566-10-2

HAIM YEHUDA KAHANA

Jacinthe Mercure

Prenez avis que Jacinthe Mercure, domiciliée au 1385, la Morille, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jacynthe Mercure.

Québec, le 7 mars 1995

97622-11-2

JACINTHE MERCURE

Jacques Poisson Laverdure

Prenez avis que Jacques Poisson Laverdure, domicilié au 296, Garnier, Repentigny, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jacques Laverdure.

Repentigny, le 22 février 1995

97615-11-2

JACQUES LAVERDURE

Jean André Adoris Lachapelle

Prenez avis que Jean André Adoris Lachapelle, domicilié au 19, rue Chagnon, Cadillac, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Rejean André Adoris Lachapelle.

Rouyn-Noranda, le 27 février 1995

97604-11-2

Le procureur du requérant,
SYLVIE ROY, *avocate*

Jeannette Fortin

Prenez avis que Jeannette Fortin, domiciliée au 507, du Roussillon, Chicoutimi, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jeannine Fortin Lehoux.

Chicoutimi, le 24 février 1995

97602-11-2

JEANNINE FORTIN LEHOUX

Jean-Claude Rejean Besner

Prenez avis que Jean-Claude Rejean Besner, domicilié au 408, rue Nicolas, Grande-Île, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jean-Claude Besner.

Salaberry-de-Valleyfield, le 27 février 1995

97582-10-2

JEAN-CLAUDE BESNER

Jean-Marie, Joseph, Moïse Guindon

Prenez avis que Jean-Marie, Joseph, Moïse Guindon, domicilié au 119, rue Saint-Paul, Oka, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Henri Guindon.

Saint-Joseph-du-Lac, le 22 février 1995

97549-10-2

Le procureur du requérant,
SUZIE PERREAULT, *notaire*

Jean-Paul Dalpé dit Parizeau

Prenez avis que Jean-Paul Dalpé dit Parizeau, domicilié au 2771, Paul-Pau, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jean-Paul Parizeau.

Montréal, le 25 février 1995

97589-10-2

JEAN-PAUL PARIZEAU

Jennifer Thiffault

Prenez avis que Annie Pion, en sa qualité de mère, domiciliée au 2255, Raymond, appartement 1, Saint-Hyacinthe, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jennifer Thiffault en celui de Jennifer Pion Thiffault.

Saint-Hyacinthe, le 5 octobre 1994

97560-10-2

ANNIE PION

Jessica Langis

Prenez avis que Anick Lefrançois, en sa qualité de mère, domiciliée au 312, rue Ryan, Gatineau, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jessica Langis en celui de Jessica Langis-Lefrançois.

Gatineau, le 21 février 1995

97648-11-2

ANICK LEFRANÇOIS

Jessica Pellerin-Morissette

Prenez avis que Carole Pellerin, en sa qualité de mère, domiciliée au 325, Chambly, appartement 5, Saint-Hyacinthe, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jessica Pellerin-Morissette en celui de Jessica Morissette.

Saint-Hyacinthe, le 21 février 1995

97535-10-2

CAROLE PELLERIN

Jessika Proulx

Prenez avis que Céline Bourassa, en sa qualité de mère, domiciliée au 2, 4^e Avenue, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jessika Proulx en celui de Jessika Bourassa.

Laval, le 17 février 1995

97533-10-2

Le procureur de la requérante,
MICHEL LACHANCE, *avocat*

Jimmy Bonneau-Rivest

Prenez avis que Debby Bonneau, en sa qualité de mère, domiciliée au 2314, rue LaSalle, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jimmy Bonneau-Rivest en celui de Jimmy Bonneau.

Longueuil, le 20 février 1995

97548-10-2

DEBBY BONNEAU

J.-Lucien-Louis-Gonzague Tremblay

Prenez avis que J.-Lucien-Louis-Gonzague Tremblay, domicilié au 2400, Villeneuve, Jonquière, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Claude Tremblay.

Jonquière, le 3 mars 1995

97638-11-2

CLAUDE TREMBLAY

Johanne Clément

Prenez avis que Johanne Clément, domiciliée au 4640, avenue Christophe-Colomb, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jo' Clément.

Montréal, le 22 février 1995

97595-11-2

JOHANNE CLÉMENT

Jonathan David George Olsen

Prenez avis que George Duarte Cabral, en sa qualité de père, domicilié au 7914, Stuart, appartement 1, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jonathan David George Olsen en celui de Jonathan David Olsen Duarte Cabral.

Montréal, le 15 février 1995

97609-11-2

GEORGE DUARTE CABRAL

Josée Morin

Prenez avis que Josée Morin, domiciliée au 649, 7^e Avenue, Beauceville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Josée O'Bomsawin.

Beauceville, le 1^{er} mars 1995

97611-11-2

JOSÉE MORIN

Joseph Allain O'Leary

Prenez avis que Joseph Allain O'Leary, domicilié au 364, rue Hupé, Rimouski, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Alain O'Leary.

Rimouski, le 3 mars 1995

97619-11-2

ALAIN O'LEARY

Joseph Hercule Arthur Jules Bourdeau

Prenez avis que Joseph Hercule Arthur Jules Bourdeau, domicilié au 6510, 16^e Avenue, appartement 4, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Hercule Arthur Gilles Bourdeau.

Montréal, le 24 février 1995

97593-11-2

GILLES BOURDEAU

Joseph Richard Sylvain Lavallée

Prenez avis que Joseph Richard Sylvain Lavallée, domicilié au 4975-B, rue Brousseau, Drummondville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Richard Sylvain Parenteau.

Drummondville, le 22 février 1995

97581-10-2

SYLVAIN LAVALLÉE

Joseph Robert Bouillon

Prenez avis que Joseph Robert Bouillon, domicilié au 51, place Charles-Lemoyne, appartement 101, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Johan Sebastien Nicolas Le Doux.

Longueuil, le 6 mars 1995

97639-11-2

ROBERT BOUILLON

Joseph Viateur Dubé

Prenez avis que Joseph Viateur Dubé, domicilié au 1488, rang des Continuations, Saint-Jacques, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Jean Viateur Dubé.

Saint-Jacques, le 23 février 1995

97546-10-2

VIATEUR DUBÉ

(Joseph Claude) Stéphane Guillemette

Prenez avis que (Joseph Claude) Stéphane Guillemette, domicilié au 374, rue Montréal, appartement 19, Sherbrooke, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de (Joseph Claude) Stéphane Quirion.

Sherbrooke, le 24 février 1995

97584-10-2

STÉPHANE GUILLEMETTE

Julienne Monette

Prenez avis que Julienne Monette, domiciliée au 8400, De Teck, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Julienne Ouellette.

Montréal, le 22 février 1995

97547-10-2

JULIENNE OUELLETTE

Jysselain Paré

Prenez avis que Jysselain Paré, domicilié au 215, 2^e Rue Ouest, East Broughton, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Ghislain Paré.

East Broughton, le 23 février 1995

97554-10-2

GHISLAIN PARÉ

Kristophere L'Abbe Hamel

Prenez avis que François Hamel, en sa qualité de père, domicilié au 44, Joël, Saint-Nicéphore, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Kristophere L'Abbe Hamel en celui de Kristopher Hamel.

Saint-Nicéphore, le 1^{er} février 1995

97529-10-2

FRANÇOIS HAMEL

Krzysztof Stanislaw Romuald Kurowski

Prenez avis que Krzysztof Stanislaw Romuald Kurowski, domicilié au 22, boulevard René-d'Anjou, Lorraine, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Chris Sanders.

Ce changement affectera aussi Maya Ann Kurowski.

Montréal, le 1^{er} mars 1995

97645-11-2

KRZYSZTOF STANISLAW ROMUALD KUROWSKI

Lise, Marie, Yolande Leduc

Prenez avis que Lise, Marie, Yolande Leduc, domiciliée au 1515, Fernand-Seguin, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Lyse, Marie, Yolande Leduc.

Laval, le 15 février 1995

97552-10-2

LISE LEDUC

Lyne, Marie Emy Dupuy

Prenez avis que Lyne, Marie, Emy Dupuy, domiciliée au 104, 24^e Avenue, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Lyne Marie, Emy Rochefort.

Montréal, le 1^{er} mars 1995

97628-11-2

LUCIE ROCHEFORT

Manon Thériault

Prenez avis que Manon Thériault, domiciliée au 1044, rue de la Loire, Sainte-Foy, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Manon Thériault.

Québec, le 16 février 1995

97538-10-2

Les procureurs de la requérante,
PROULX, MARQUIS & ROY

Marguerite Jeanne d'Arc Landry

Prenez avis que Marguerite Jeanne d'Arc Landry, domiciliée au 377, chemin des Patriotes, Saint-Mathias, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Mariette Jeanne d'Arc Landry.

Chambly, le 23 février 1995

97565-10-2

MARGUERITE LANDRY

Marie Aldée Vignault

Prenez avis que Marie Aldée Vignault, domiciliée au 1532, avenue de l'Amiral, Val-Bélair, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Andrée Vigneault.

Québec, le 8 février 1995

97623-11-2

ANDRÉE VIGNEAULT

Marie-Berthe-Paquerette Turcotte

Prenez avis que Marie-Berthe-Paquerette Turcotte, domiciliée au 128, Landry, Saint-Timothée, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Berthe-Pierrette Turcotte.

Saint-Timothée, le 22 février 1995

97585-10-2

PAQUERETTE TURCOTTE

Marie Catherine Emilia Levasseur

Prenez avis que Marie Catherine Emilia Levasseur, domiciliée au 820, Laurier, Asbestos, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Catherine Emilie Levasseur.

Asbestos, le 20 février 1995

97531-10-2

EMILIE L. TESSIER

Marie, Cécile, Henriette, Louise, Dora Bergeron

Prenez avis que Marie, Cécile, Henriette, Louise, Dora Bergeron, domiciliée au 720, Stravinski, Brossard, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Chantal, Cécile, Henriette, Louise, Dora Bergeron.

Brossard, le 22 février 1995

97544-10-2

HENRIETTE BERGERON

Marie, Clarisse Anita Garceau

Prenez avis que Marie, Clarisse, Anita Garceau, domiciliée au 144, 6^e Avenue, Grand-Mère, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie, Anita, Claire Garceau.

Grand-Mère, le 21 février 1995

97579-10-2

CLAIRE GARCEAU

Marie Danielle Linda Ash

Prenez avis que Marie Danielle Linda Ash, domiciliée au 1051, rue Jogues, appartement 1, Sherbrooke, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Danielle Linda Chabotar.

Sherbrooke, le 23 février 1995

97605-11-2

LINDA ASH

Marie-Eva-Denise Charland

Prenez avis que Marie-Eva-Denise Charland, domiciliée au 3600, place Kimball, appartement 2, Trois-Rivières, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Eva-Hélène Charland.

Trois-Rivières, le 27 février 1995

97606-11-2

HÉLÈNE CHARLAND

Marie Germaine Louise Tremblay

Prenez avis que Marie Germaine Louise Tremblay, domiciliée au 95, rang Sainte-Marie, Saint-Fulgence, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Germaine Lucette Tremblay.

Saint-Fulgence, le 17 février 1995

97587-10-2

LUCETTE TREMBLAY

Marie Juliette Anita-Annette Ducharme

Prenez avis que Marie Juliette Anita-Annette Ducharme, domiciliée au 51, Principale, Montpellier, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Annette Ducharme.

Montpellier, Québec, le 13 mars 1995

97637-11-2

ANNETTE DUCHARME

Marie Louise Olivette Sévigny

Prenez avis que Marie Louise Olivette Sévigny, domiciliée au 13, rue Robert, Chambly, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Yvette Sévigny.

Chambly, le 2 février 1995

97568-10-2

MARIE LOUISE OLIVETTE SÉVIGNY

Marie, Monique, Josette, Stéphanie Ouellet

Prenez avis que Marie, Monique, Josette, Stéphanie Ouellet, domiciliée au 7, rue Golf, Pointe-Claire, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie, Monique, Josette, Stéphanie Bourdage.

Pointe-Claire, le 24 février 1995

97598-11-2

STÉPHANIE OUELLET

Marie Thérèse Asselin

Prenez avis que Marie Thérèse Asselin, domiciliée au 4820, des Saules, La Doré, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Thérèse Ghislaine Asselin.

La Doré, le 21 février 1995

97553-10-2

THÉRÈSE ASSELIN

Marie Yvonne Myriam Cloutier

Prenez avis que Ernest Côté, en sa qualité de père, domicilié au 341, rang 8, Lefebvre, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie Yvonne Myriam Cloutier en celui de Marie Yvonne Myriam Cloutier-Côté.

Drummondville, le 10 janvier 1995

97567-10-2

ERNEST CÔTÉ

Marielle Provençal

Prenez avis que Marielle Provençal, domiciliée au 915, rue Carrier, Therford Mines, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Maryell Provençal.

Therford Mines, le 20 février 1995

97537-10-2

MARYELL PROVENÇAL

Marise-Elise Géraldine Lajoie

Prenez avis que Marie-Elise-Géraldine Lajoie, domiciliée au 23, 6^e Avenue, Saint-Timothée, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Elise-Jeannine Lajoie-Chouinard.

Saint-Timothée, le 27 février 1995

97608-11-2

JEANNINE LAJOIE

Marjorie Généreux-Tremblay

Prenez avis que Linda Généreux, en sa qualité de mère, domiciliée au 697, Muguet, Saint-Amable, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marjorie Généreux-Tremblay en celui de Marjorie Tremblay.

Saint-Amable, le 24 février 1995

97612-11-2

LINDA GÉNÉREUX

Maxime Benoit Richard

Prenez avis que Lyne Beaulieu, en sa qualité de mère, domiciliée au 25, 17^e Avenue, Lachine, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Maxime Benoit Richard en celui de Maxime Benoit Beaulieu.

Pierrefonds, le 14 février 1995

97530-10-2

LYNE BEAULIEU

**Melissa Francoeur
Michael Francoeur**

Prenez avis que Jo-Ann Gaudreau, en sa qualité de mère, domiciliée au 99, Racine, Boischatel, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Melissa Francoeur et de Michael Francoeur en ceux de Melissa Gaudreau-Francoeur et de Michael Gaudreau-Francoeur.

Boischatel, le 20 février 1995

97534-10-2

JO-ANN GAUDREAU

Méricka Bernier Larrivée

Prenez avis que Brigitte Bernier, en sa qualité de mère, domiciliée au 78, Thomas-Jones, Rivière-du-Loup, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Méricka Bernier Larrivée en celui de Méricka Larrivée.

Rivière-du-Loup, le 1^{er} mars 1995

97617-11-2

BRIGITTE BERNIER

Michel Lafortune

Prenez avis que Luc Rivest, en sa qualité de père, domicilié au 1125, 40^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Michel Lafortune en celui de Michel Lafortune Rivest.

Saint-Hyacinthe, le 21 octobre 1994

97561-10-2

LUC RIVEST

Mohammad Abdollazadeh Torkani

Prenez avis que Mohammad Abdollazadeh Torkani, domicilié au 1075, Old Orchard, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Deniz Torkani.

Montréal, le 27 février 1995

97590-10-2

MOHAMMAD ABDOLLAZADEH TORKANI

Mona Elisabeth Mork

Prenez avis que Mona Elisabeth Mork, domiciliée au 4885, côte Sainte-Catherine, appartement 12, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Kasandra T. Kares.

Montréal, le 23 février 1995

97576-10-2

MONA ELIZABETH MORK

Mosesie Saviakjuk

Prenez avis que Mosesie Saviakjuk, domicilié à Salluit, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Charlie Saviadjuk.

Salluit, le 14 février 1995

97532-10-2

CHARLIE SAVIADJUK

Nadine Etienne Bonspiel

Prenez avis que Christine Etienne, en sa qualité de mère, domiciliée à rang Sainte-Philomène, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Nadine Etienne Bonspiel en celui de Nadine Samantha Karonhiawaks Etienne.

Oka, le 8 février 1995

97629-11-2

CHRISTINE ETIENNE

Najia Lakroni

Prenez avis que Najia Lakroni, domicilié au 2850, rue Kent, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Nathalie Lakroni.

Montréal, le 21 février 1995

97557-10-2

NAJIA LAKRONI

Nancy Eileen Smith Goodsell

Prenez avis que Nancy Eileen Smith Goodsell, domiciliée au 25, rue des Roses, Ayer's Cliff, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Nancy Eileen Niemi.

Ayer's Cliff, le 9 janvier 1995

6193-10-11

NANCY EILEEN SMITH GOODSSELL

Narcisse Jacob

Prenez avis que Narcisse Jacob, domicilié au 640, Saint-Philippe, Saint-Tite, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Aldola Jacob.

Saint-Tite, le 27 février 1995

97614-11-2

NARCISSE JACOB

Naseer Ali

Prenez avis que Naseer Ali, domicilié au 6300, rue Lennox, appartement 1002, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Naseer Ahmed Choudhry.

Montréal, le 14 février 1995

97616-11-2

NASEER ALI

**Nathalie Alexandra Catherine Warren-L'Ecuyer
Vincent Philippe Warren L'Ecuyer**

Prenez avis que Marie Estelle Josée Warren, en sa qualité de mère, domiciliée au 1080, rue des Quatre-Saisons, appartement 203, Sherbrooke, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Nathalie Alexandra Catherine Warren-L'Ecuyer et de Vincent Philippe Warren-L'Ecuyer en ceux de Nathalie Alexandra Catherine L'Ecuyer et de Vincent Philippe L'Ecuyer.

Sherbrooke, le 10 février 1995

97540-10-2

JOSÉE WARREN

Nathalie Kandalajt

Prenez avis que Nathalie Kandalajt, domiciliée au 55, rue de l'Escaut, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Nathalie Anne Kandalajt.

Laval, le 3 mars 1995

97621-11-2

NATHALIE KANDALAJT

Nathanel David Chimone Soto

Prenez avis que Deborah Azoulay, en sa qualité de mère, domiciliée au 759, rue Kenaston, Mont-Royal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Nathanel, David, Chimone Soto en celui de Raphaël, Shimone Soto.

Mont-Royal, le 27 février 1995

97624-11-2

DEBORAH AZOULAY

Nicohlas Charles Bouvart

Prenez avis que Nicohlas Charles Bouvart, domicilié au 661, avenue Davaar, Outremont, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Nicolas Charles Fabry.

Montréal, le 1^{er} mars 1995

97642-11-2

NICOLAS CHARLES BOUVART

Onil Croteau

Prenez avis que Onil Croteau, domicilié au 15, chemin Granby, Roxton-Falls, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Ionil Croteau.

Roxton-Falls, le 24 février 1995

97607-11-2

ONIL CROTEAU

Pascal Thibodeau

Prenez avis que Pascal Thibodeau, domicilié au 3418, Hôtel-de-Ville, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Pascal Morlay.

Montréal, le 1^{er} février 1995

97528-10-2

RENÉ MORLAY

Patrick Tremblay-Simard

Prenez avis que Sylvain Simard, en sa qualité de père, domicilié au 606, rue Leyrac, Dolbeau, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Patrick Tremblay-Simard en celui de Patrick Simard.

Dolbeau, le 20 février 1995

97571-10-2

SYLVAIN SIMARD

Philippe The Phi Nguyen

Prenez avis que The Viet Nguyen, en sa qualité de père, domicilié au 780, rue Pierre, Sainte-Dorothée, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Philippe The Phi Nguyen en celui de Félix The Phi Hien Nguyen.

Montréal, le 6 mars 1995

97636-11-2

THANH TUYEN NGUYEN

Pière De Blois

Prenez avis que Pière De Blois, domicilié au 230-B, route 138, Cap-Santé, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Pierre Tremblay.

Cap-Santé, le 6 mars 1995

97635-11-2

PIERRE TREMBLAY

Pierre-Etienne Lacasse

Prenez avis que Guy Balthazar, en sa qualité de père, domicilié au 1924, Namagok, Sherbrooke, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Pierre-Etienne Lacasse en celui de Pierre-Etienne Balthazar Lacasse.

Sherbrooke, le 27 février 1995

97599-11-2

GUY BALTHAZAR

Pierre-Luc Guay

Prenez avis que Sylvie Langlais, en sa qualité de mère, domiciliée au 2263, Dubose, Jonquière, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Pierre-Luc Guay en celui de Pier-Luc Guay.

Jonquière, le 19 février 1995

97527-10-2

SYLVIE LANGLAIS

Rejent Fortin

Prenez avis que Rejent Fortin, domicilié au 1044, Riel, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Rejean Fortin.

Laval, le 20 février 1995

97572-10-2

REJEAN FORTIN

Renold Joseph Oliva Bilodeau

Prenez avis que Renold Joseph Oliva Bilodeau, domicilié au 1171, Hamelin, Sherbrooke, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Raynold Joseph Oliva Bilodeau.

Sherbrooke, le 22 février 1995

97570-10-2

RAYNOLD BILODEAU

Roxane Geneviève Trottier

Prenez avis que Gérard Couture, en sa qualité de père, domicilié au 5600, Béliveau, Brossard, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Roxane Geneviève Trottier en celui de Roxane Geneviève Couture.

Westmount, le 17 février 1995

97541-10-2

GÉRARD COUTURE

Sandra Kirouac

Prenez avis que Sandra Kirouac, domiciliée au 396, rue Sainte-Julie, Thetford Mines, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sandra Kerouac.

Thetford Mines, le 17 février 1995

97539-10-2

SANDRA KIROUAC

Sasha Michael Delvecchio-Munizaga

Prenez avis que Patrizia Delvecchio, en sa qualité de mère, domiciliée au 12065, Pierre-Blanchet, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Sasha Michael Delvecchio-Munizaga en celui de Sasha Michael Munizaga.

Montréal, le 20 février 1995

97555-10-2

PATRIZIA DELVECCHIO

Sébastien Létourneau

Prenez avis que Lynda Lussier, en sa qualité de mère, domiciliée au 314, rue Argyle, Verdun, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Sébastien Létourneau en celui de Sébastien Lussier-Létourneau.

LaSalle, le 7 février 1995

97564-10-2

LYNDA LUSSIER

Sheree Joselefsky

Prenez avis que Sheree Joselefsky, domiciliée au 4854, Côte des Neiges, appartement 911, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sheree Joseph.

Montréal, le 15 janvier 1995

97556-10-2

SHEREE JOSEPH

Silvye Prazeres Macedo

Prenez avis que Silvye Prazeres Macedo, domiciliée au 2626, Dickson, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sylvie Prazeres de Macedo.

Montréal, le 20 février 1995

97545-10-2

SYLVIE PRAZERES DE MACEDO

Sophie Richard Larose

Prenez avis que Marie-Josée Richard, en sa qualité de mère, domiciliée au 7327, Mousseau, Anjou, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Sophie Richard Larose en celui de Sophie Richard.

Montréal, le 22 février 1995

97575-10-2

MARIE-JOSÉE RICHARD

Susan Elizabeth Wickson

Prenez avis que Susan Elizabeth Wickson, domiciliée au 3000, Springland, appartement 3, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Andrea Susan Elisabeth Williams.

Montréal, le 14 février 1995

97634-11-2

SUSAN ELIZABETH WICKSON

Sylvain Janelle

Prenez avis que Sylvain Janelle, domicilié au 15, chemin Jolivette, R.R. 1, Messines, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sylvain J. Forest.

Messines, le 1^{er} mars 1995

97620-11-2

SYLVAIN JANELLE

Szu Yun Hsieh

Prenez avis que Szu Yun Hsieh, domiciliée au 4411, rue Saint-Denis, appartement 311, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Tu Quan Ta.

Montréal, le 3 février 1995

97536-10-2

SZU YUN HSIEH

Thomas Jacques Bouvart

Prenez avis que Thomas Jacques Bouvart, domicilié au 661, avenue Davaar, Outremont, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Thomas Jacques Fabry.

Montréal, le 1^{er} mars 1995

97643-11-2

THOMAS JACQUES BOUVART

Xavier Levasseur

Prenez avis que Liliane Lemelin, en sa qualité de mère, domiciliée au 28, route Bégin, Sainte-Claire, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Xavier Levasseur en celui de Xavier Levasseur Lemelin.

Sainte-Claire, le 20 février 1995

97625-11-2

LILIANE LEMELIN

Yan, Féfé, Antoine Polo-Martel

Prenez avis que Nadia Polo, en sa qualité de mère, domiciliée au 1198, rue Talon, Chambly, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Yan, Féfé, Antoine Polo-Martel en celui de Yan, Féfé, Antoine Polo.

Chambly, le 24 février 1995

97551-10-2

NADIA POLO

**Inspecteur général
des institutions financières**

Assurances — Loi sur les

**COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE,
SIMCOE & ERIE
SIMCOE & ERIE GENERAL
INSURANCE COMPANY**

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de «COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE, SIMCOE & ERIE — SIMCOE & ERIE GENERAL INSURANCE COMPANY» a été modifié et autorise désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes :

- Contre la maladie ou les accidents
- Automobile
- Aviation
- Biens
- Garantie
- Responsabilité
- Titres

Conformément aux exigences du chapitre II, titre IV de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32), l'assureur maintient un cautionnement suffisant auprès du ministre des Finances du Québec, soit un cautionnement d'une valeur de 997 115 \$.

Le siège social de la compagnie est situé au 649, North Service Road West, Burlington (Ontario), L7R 4L5.

Le représentant principal au Québec est monsieur Eric Lee Clark dont l'établissement d'affaires est situé au 1245, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2000, Montréal (Québec), H3J 1J2.

Québec, le 3 mars 1995

6203

L'inspecteur général par intérim,
ALFRED VAILLANCOURT

Loi électorale

Le directeur général des élections donne les avis suivants, conformément à la Loi électorale:

Remplacement d'un représentant officiel (Article 46 de la Loi électorale)

Dénomination de l'instance	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
Instance du parti Action démocratique du Québec de la circonscription de :		
Bourget	Robert Dagenais	Martin Charest
Chauveau	Josette Dubé	Pascal Sioui
Mille-Îles	Frédéric Beauchamp	Ginette Tremblay
Rousseau	Denise Desjardins	Denise St-Jean
Instance du Parti libéral du Québec de la circonscription de :		
Abitibi-Est	Madeleine Bélanger	Jean-Paul Lahaie
Borduas	Liette Bernard	Rolland Bernard
Hull	Gilles Bélanger	Richard Murray
Jean-Talon	Sheila Fraser-Gagnon	Gilles Moisan
Mille-Îles	Denis Brouillette	Louise Gaudreault
Nelligan	Fred Kelley	Michel Gagnon
Notre-Dame-de-Grâce	Huguette Moreau	Michel Johanis
Nicolet-Yamaska	Maryse Duval	Line Colbert
Verdun	Raymond Girard	Roméo Boyer
Vimont	Benoît Girard	Jean-Luc Quenneville
Instance du Parti québécois de la circonscription de :		
Anjou	Paul-Hubert Tremblay	Jean Sauvé
Argenteuil	Lise Descoeurs	Louise Doré
Arthabaska	Donald Lafrance	Jean-François Guindon
Berthier	Diane Lacoursière	Carole Jeansonne
Bourget	Daniel Boudreau	Jean-Luc Lafontaine
Chauveau	Alain Dion	Gilbert Bertrand
Jacques-Cartier	Paul De Grandmont	Maurice Crépeault
Jean-Talon	Denis Cloutier	Dominique Fortin
Laviolette	Jeanne-d'Arc Ricard	Wilfrid Ricard
Marguerite-Bourgeoys	Éric Cimon	André Payette

Dénomination de l'instance	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
Marquette	Paul Lelièvre	Serge Majeau
Maskinongé	Julien Côté	Yvon Beaudoin
Prévost	Lucie Clément	Marc Gascon
Richelieu	François Gagné	Francis Généreux
Rimouski	Louis-Gilles Fournier	Jean-Marc Englehart
Taschereau	Michel De Gagné	Robert Vaillancourt
Westmount-Saint-Louis	Donald Salter	Christine Mercier

Sainte-Foy, le 27 février 1995

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

6204

Le financement public des partis politiques (Article 81 A 86)

Montant de 7 247,08 \$ versé au représentant officiel du Parti action démocratique du Québec, monsieur Michel Robillard, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 31 janvier 1995.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

6204

Montant de 9 518,09 \$ versé au représentant officiel du Parti action démocratique du Québec, monsieur Michel Robillard, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 31 décembre 1994.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

6204

Montant de 13 426,10 \$ versé au représentant officiel du Parti action démocratique du Québec, monsieur Michel Robillard, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 13 septembre au 30 novembre 1994.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

6204

Montant de 216,54 \$ versé au représentant officiel du Parti citron, monsieur Gilles Robertson, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 31 décembre 1994.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

6204

Montant de 279,19 \$ versé au représentant officiel du Parti citron, monsieur Gilles Robertson, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 30 novembre 1994.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

6204

Montant de 610,87 \$ versé au représentant officiel du Parti égalité, monsieur Alex Ross, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 31 janvier 1995.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

6204

Montant de 610,87 \$ versé au représentant officiel du Parti égalité, monsieur Alex Ross, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 31 décembre 1994.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

6204

Montant de 3 526,14 \$ versé au représentant officiel du Nouveau parti démocratique du Québec, monsieur John Penner, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 31 décembre 1994 et pour celle du 1^{er} au 31 janvier 1995.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

6204

Montant de 1 763,07 \$ versé au représentant officiel du Nouveau parti démocratique du Québec, monsieur John Penner, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 30 novembre 1994.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

6204

Montant de 224,99 \$ versé au représentant officiel du Parti vert du Québec, monsieur Pierre P. Quesnel, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 13 septembre au 31 décembre 1994.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

6204

Montant de 295,04 \$ versé au représentant officiel du Parti de la souveraineté du Québec, monsieur Sylvain Larocque, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 30 novembre 1994.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

6204

Montant de 295,04 \$ versé au représentant officiel du Parti de la souveraineté du Québec, monsieur Sylvain Larocque, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 31 décembre 1994.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

6204

Montant de 92 814,35 \$ versé au représentant officiel du Parti québécois, monsieur Pierre Séguin, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 31 décembre 1994.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

6204

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Municipalité de Lac-Kénogami

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Guy Chevrette, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 3 mars 1995, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la Municipalité de Lac-Kénogami.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 8 décembre 1992. Cette description figure en annexe.

Le ministre des Affaires municipales,
GUY CHEVRETTE

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE LAC-KÉNOGAMI, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU FJORD-DU-SAGUENAY

Un territoire situé en front de la municipalité de Lac-Kénogami, dans la municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay, comprenant la partie du lac Kénogami et les îles renfermées dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre du prolongement de la ligne séparative des cantons de Jonquière et de Laterrière et de la ligne médiane du lac Kénogami; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: vers l'ouest, la ligne médiane dudit lac, en contournant par le sud les îles faisant partie du cadastre du canton de Kénogami, la ligne médiane de la rivière qui reliait ce lac au lac Ouiqui et la ligne médiane de ce dernier lac jusqu'au prolongement de la ligne séparative des cantons de Kénogami et de Labarre; vers le nord, le prolongement de ladite ligne séparative de cantons jusqu'à la ligne sud dudit canton de Kénogami; vers l'est, la ligne irrégulière limitant au sud les cantons de Kénogami et de Jonquière jusqu'à la ligne séparative des cantons de Jonquière et de Laterrière; enfin, vers le sud, le prolongement de ladite ligne séparative de cantons jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité de Lac-Kénogami.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 8 décembre 1992

Préparée par: GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

L-314

6200

Municipalité de Terrasse-Vaudreuil

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Guy Chevette, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 3 mars 1995, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 9 juin 1993. Cette description figure en annexe.

Le ministre des Affaires municipales,
GUY CHEVETTE

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES

Un territoire situé en front de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, dans la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, comprenant la partie la baie de Vaudreuil (lac des Deux-Montagnes) renfermée dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne nord-est du lot 184 du cadastre de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot et de la

rive sud-est de la baie de Vaudreuil (lac des Deux-Montagnes); de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: dans une direction générale sud-ouest, ladite rive et la rive est de la rivière des Outaouais jusqu'à la ligne séparative des lots 385 (emprise de chemin de fer) et 181 (emprise de chemin de fer) du cadastre de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot; en référence à ce cadastre, le prolongement de ladite ligne séparative de lots jusqu'à la ligne passant à mi-distance entre la rive est de l'île numéro 372 et la rive est de la rivière des Outaouais; en suivant les limites actuelles de la ville de Dorion, vers le nord et le nord-est, la ligne contournant par le sud-est les îles 372, 371, 364, 365, 362, 363, 361, 355, 354, 353 et 347, cette ligne passant à mi-distance entre la rive sud-est desdites îles et les rives est de la rivière des Outaouais et sud-est de la baie de Vaudreuil (lac des Deux-Montagnes), jusqu'au prolongement de la ligne nord-est du lot 184; puis laissant les limites actuelles de la ville de Dorion, ledit prolongement jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité de Terrasse-Vaudreuil.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 9 juin 1993

Préparée par: GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

T-67

6200

Régie d'assainissement des eaux usées de la Basse-Lièvre

Avis est donné que le sous-ministre des Affaires municipales a conformément à l'article 468.11 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), décrété le 28 février 1995, au nom du ministre des Affaires municipales, la constitution d'une régie intermunicipale appelée «Régie d'assainissement des eaux usées de la Basse-Lièvre» laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente signée le 17 novembre 1994 par les villes de Buckingham et de Masson-Angers et autorisée par les règlements 1994-019 et 280-1-94, telle qu'approuvée le 28 février 1995.

Conformément aux dispositions de l'article 468.11, le décret constituant la régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec le 28 février 1995

6198

Le sous-ministre,
PIERRE BERNIER

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 468.11 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) et 580 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), décrété le 23 février 1995 la constitution d'une régie intermunicipale appelée «Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chu-

tes-de-la-Chaudière» laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente signée le 14 février 1995 par les Villes de Bernières-Saint-Nicolas, de Charny, de Saint-Jean-Chrysostome, de Saint-Rédempteur et de Saint-Romuald, les Paroisses de Sainte-Hélène-de-Breakeyville et de Saint-Lambert-de-Lauzon et la Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon, autorisée par les règlements 018, V-866, V-95-806, 604, 456-94, 238, 310-95 et 584, telle qu'approuvée le

Conformément aux dispositions de l'article 468.11 et 580, le décret constituant la régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec le 23 février 1995

6199

Le sous-ministre,
PIERRE BERNIER

Ressources naturelles

Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier

Avis de dépôt

Le ministre des Ressources naturelles, M. François Gendron, avise qu'il a procédé, conformément aux dispositions de l'article 38 de la Loi sur les forêts, à l'enregistrement des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier attribués aux bénéficiaires suivants :

« **Corporation Stone-Consolidated** », usine de sciage située à Rivière-aux-Rats, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 34795022006, le volume attribué est de 285 000 mètres cubes de sapin, épinettes, pin gris et mélèzes, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 41, 42 et 43, telles qu'illustrées sur la carte.

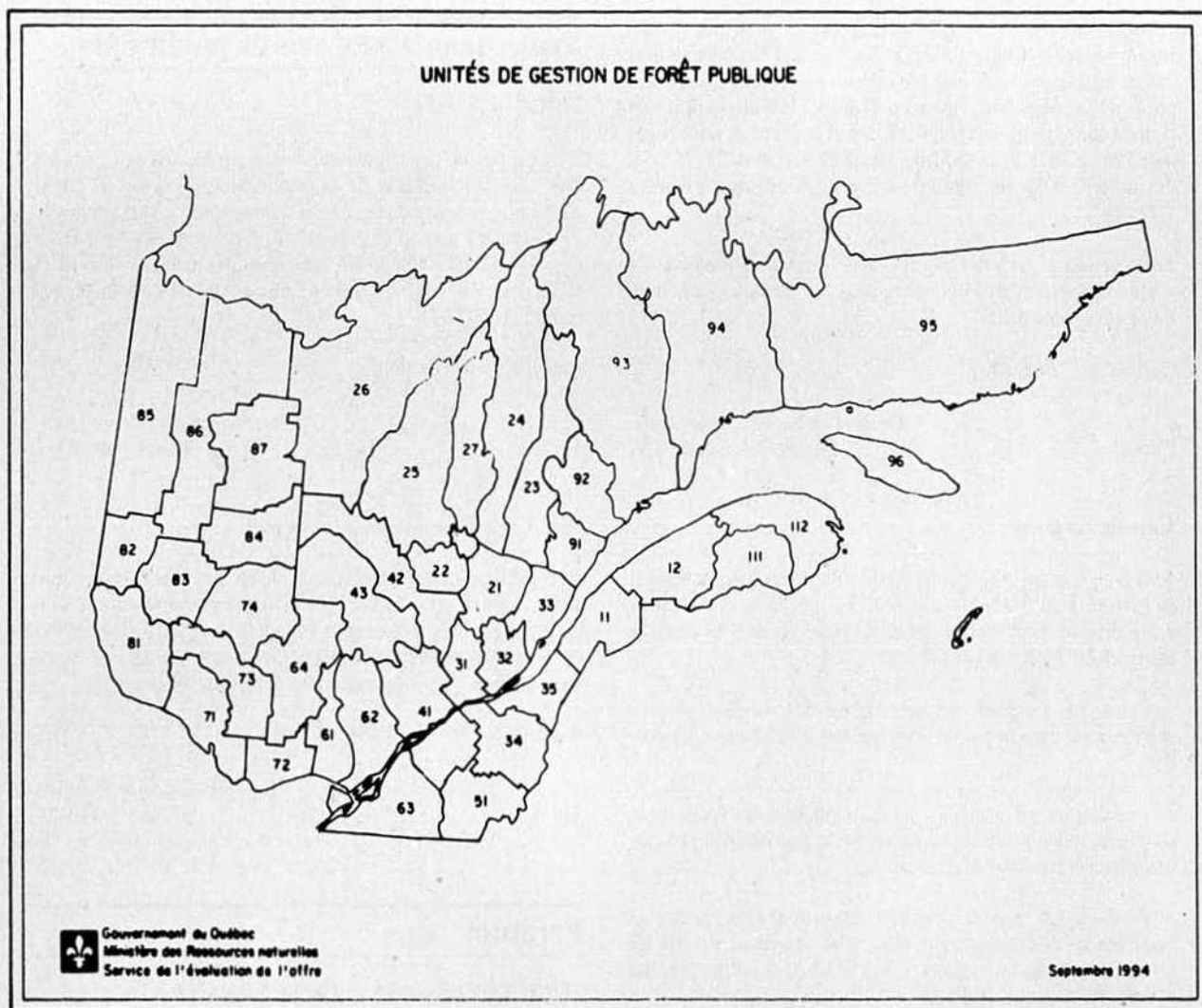
« **Scierie D.M.M. inc.** », usine de sciage située à Saint-Jacques-de-Dupuy, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 34695022101, le volume attribué est de 9 300 mètres cubes de bouleau à papier, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 82, 85 et 86, telles qu'illustrées sur la carte.

« **9007-7827 Québec inc.** », usine de sciage située à Port-Daniel, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 11995022302, le volume attribué est de 1 500 mètres cubes de feuillus durs, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 112, telle qu'illustrée sur la carte. Ce contrat fait suite à l'achat de l'usine « 2166-6821 Québec inc. » dont le contrat, enregistré sous le numéro 11992022104, a été résilié.

« **Donohue Matane (1993) inc.** », usine de pâte située à Matane, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 35095022401, le volume attribué est de 17 500 mètres cubes de peupliers, l'unité d'aménagement est localisée dans l'unité de gestion 112, telle qu'illustrée sur la carte.

« **Scierie Saint-Eugène inc.** », usine de sciage située à Saint-Eugène-de-Guigues, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 17695022405, le volume attribué est de 8 000 mètres cubes de bouleau à papier, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 81 et 82, telles qu'illustrées sur la carte.

PIERRE MARINEAU



6201

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

Coopérative fédérée de Québec

Soyez avisé que la Coopérative fédérée de Québec présente au Parlement du Québec un projet de loi modifiant la Loi sur la charte de la Coopérative fédérée de Québec pour être adopté au cours de la session du printemps 1995 ou d'une session subséquente.

Ce projet de loi vise à déléguer à l'assemblée générale des sociétaires de la Coopérative fédérée de Québec le pouvoir de décréter par règlement le nombre et la valeur nominale des actions de qualification qu'une coopérative régie par la Loi sur les coopératives (L.R.Q., c. C-67-2) doit détenir pour être sociétaire de la Coopérative fédérée de Québec, de rendre optionnel l'émission de certificat d'actions et de faciliter l'adhésion des sociétaires d'une section de la Coopérative fédérée de Québec à une autre coopérative.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir dans le projet de loi doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale.

Montréal, le 9 mars 1995

97647

*Le procureur de la
Coopérative fédérée de Québec,
ALAIN GARNEAU, avocat*

Société de Fiducie la Métropolitaine du Canada

Prenez avis que Société de Fiducie la Métropolitaine du Canada s'adressera au Parlement de Québec au cours de la présente session ou de toute autre session ultérieure pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet, malgré l'article 56 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c. B-4), de décréter que le titre de Société de Fiducie la Métropolitaine du Canada sur le lot 3001-1 du cadastre officiel de la Cité de Québec

(Quartier du Palais) et sur l'édifice érigé dessus, portant les numéros municipaux 1044 et 1046, rue Saint-Jean à Québec, ne peut être attaqué en raison du fait que certaines formalités essentielles prévues à la Loi sur les biens culturels en cas d'aliénation d'un bien culturel classé n'ont pas été observées lors de l'acte de vente par le shérif de ce lot et de cet édifice, publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Québec sous le numéro 1 496 854.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale.

Québec, le 1^{er} mars 1995

97632

Les procureurs de la requérante,
FLYNN, RIVARD, *avocats*

Ville de La Baie

Avis est, par la présente, donné que la Ville de La Baie s'adressera au Parlement du Québec à sa présente ou prochaine session, pour demander l'adoption d'un projet de loi privé visant à lui accorder des pouvoirs sur les objets suivants:

1. Construire et exploiter un embranchement ferroviaire situé sur son territoire dans le but de favoriser son développement industriel;
2. Acquérir de gré à gré ou par expropriation, les immeubles, servitudes et autres droits nécessaires à la réalisation de cet embranchement ferroviaire;
3. Conclure les contrats pour la construction, la réparation et l'entretien de l'embranchement ferroviaire sans avoir à suivre les formalités prévues aux articles 573 et 573.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19);

Ainsi que toute autre objet jugé nécessaire ou utile pour la réalisation et l'exploitation de l'embranchement ferroviaire.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.

Les personnes intéressées pourront obtenir toute information additionnelle en s'adressant au greffe municipal de Ville de La Baie, 200, rue Victoria, Ville de La Baie (Québec), G7B 3M4 (tél.: 418-544-6851).

Ville de La Baie, le 16 février 1995

97633

Les procureurs de Ville de La Baie,
CAIN, LAMARRE, WELLS

Ventes pour taxes, avis de publication

M.R.C. d'Abitibi

Avis public est, par la présente, donné par le soussigné, Michel Roy, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté d'Abitibi que l'avis et la liste des immeubles à être vendus le 13 avril 1995 pour défaut de paiement de taxes ont été publiés dans le journal «Hebdo-Impact» dans les éditions des 12 et 19 février 1995, conformément à l'article 1027 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27-1).

Amos, le 24 février 1995

97630

La secrétaire-trésorière adjointe,
DORIS JUBINVILLE

M.R.C. de Beauharnois-Salaberry

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Jean Tétrault, secrétaire-trésorier, que la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de l'impôt foncier, le 13 avril 1995 et l'avis qui l'accompagne ont été publiés dans le journal «Le Soleil du St-Laurent» les dimanches 19 et 26 février 1995.

Beauharnois, le 3 mars 1995

97631

Le secrétaire-trésorier,
JEAN TÉTRAUULT

Erratum

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES AFFAIRES MUNICIPALES

Paroisse de Saint-Luc-de-Matane et Paroisse de Saint-Jérôme-de-Matane

Dans la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du 13 août 1994, n° 32 à la page 1235, l'intitulé de l'avis aurait dû se lire comme suit:

«Paroisse de Saint-Luc
et
Paroisse de Saint-Jérôme-de-Matane».

De plus, à chaque fois que l'expression *Paroisse de Saint-Luc-de-Matane* se retrouve dans l'avis, on aurait dû lire *Paroisse de Saint-Luc*.

6197

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1500-D, boul. Charest Ouest, 1^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

ISSN 0703-5756



Éditeur officiel
Québec

Les
**PUBLICATIONS
DU QUÉBEC**